

RD 767 Liaison Locminé-Siviac

Rétablissements de Kerugan, Porh-Legal et Galvrouit

Communes de MOREAC et d'EVELLYS

Août 2019



DIRECTION DES ROUTES
ET DE L'AMÉNAGEMENT
Service grands travaux
neufs ouvrages d'art

Objet de l'opération

Cette section s'intègre dans le cadre de l'aménagement de l'axe Triskell entre Vannes et Saint-Brieuc sur la RD767. Il s'agit d'une des opérations inscrites dans le plan routier départemental prioritaire de la programmation pluriannuelle d'investissement.

Les travaux de cette opération concernent la construction de 3 ouvrages d'art et des voies de rétablissement associées :

- Un passage supérieur au lieu-dit « Le Galvrouit » permettra le rétablissement de l'ex RD767
- Un passage supérieur au lieu-dit « Porh Legal » permettra le rétablissement de la RD17
- Un passage supérieur au lieu-dit « Kérugan » permettra le rétablissement de la voie communale du Galvrouit

Ces 3 ouvrages sont situés sur les communes de MOREAC et d'EVELLYS et sont un préalable à la réalisation de la section routière à 2 x 2 voies comprises entre Kermartin et Siviac, continuité du contournement de Locminé.

Description des travaux

Deux marchés distincts ont été passés pour la réalisation de cette opération :

1. Marché 1 : terrassements – assainissement – chaussées (Groupement BARAZER TP/COLAS – 1 513 312.92 TTC)
 - Pour la réalisation des terrassements nécessaires à la construction des 3 passages supérieurs
 - Pour la réalisation des rétablissements
2. Marché 2 : construction des 3 ouvrages d'art (Entreprise MARC S.A.– 2 383 330.99 TTC)
 - Pour la réalisation des travaux de génie civil

La durée prévisionnelle des travaux est de 2 ans à compter de septembre 2019

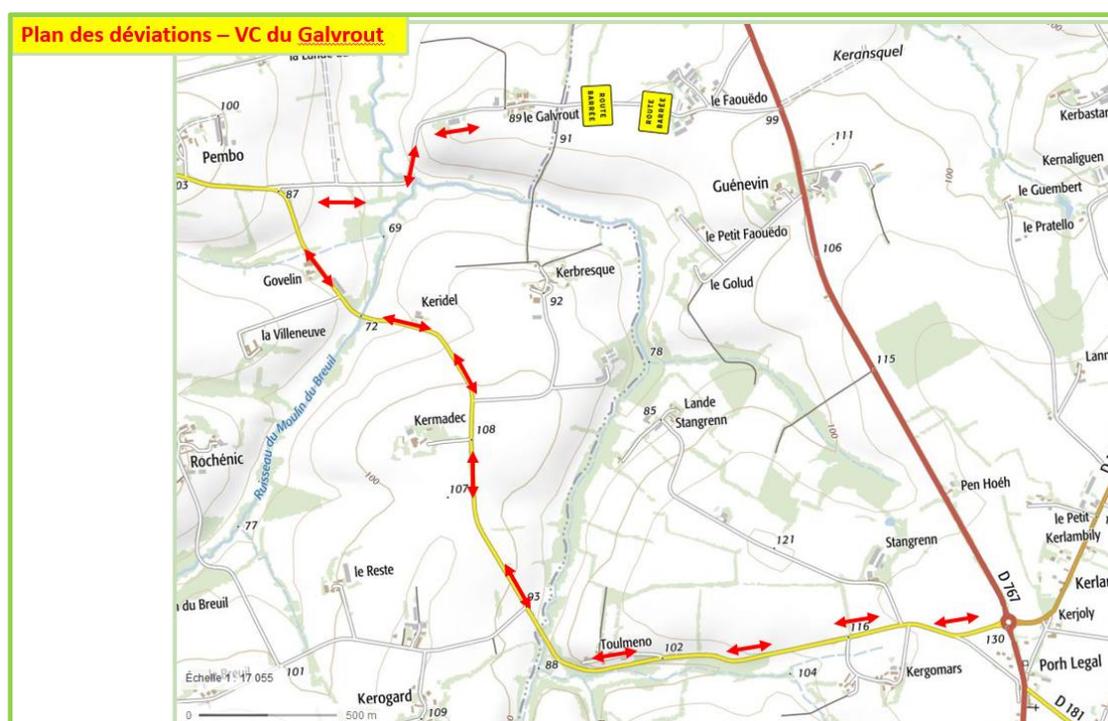
Accompagnement coordination sécurité

La mission de coordination sera assurée par l'entreprise PROJECTIO

Les services techniques départementaux (DRA - Direction des Routes et de l'Aménagement) assurent les différentes missions relatives au suivi d'un grand projet :

- La représentation de la maîtrise d'ouvrage (DRA/direction)
- La responsabilité de maîtrise d'œuvre (DRA-SERGT en phase études – DRA/SGTNOA en phase chantier)
- La gestion de l'exploitation des routes départementales durant le chantier (DRA/ATDNE/SERD de Locminé) et notamment la mise en place de la signalisation réglementaire ainsi que des panneaux d'informations installés quelques jours en amont pour prévenir les usagers
- Le suivi des acquisitions foncières et différentes procédures (DRA/pôle dup, DRA/SAF, DRA/SEAFEL)
- Pour les 2 autres ouvrages, il n'y aura pas de restriction de la circulation nécessaire.

Plan des déviations – PS du Galvrout



**Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers :
restez vigilant et respecter les agents qui interviennent sur les
chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.**

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'Aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur) : 02 97 54 83 60 - email : xavier.domaniecki@morbihan.fr